

irep*CONSEIL*

- ▶ L'IREP est le Forum de référence qui fédère les acteurs de la publicité qui y trouvent les éléments de maîtrise et de prospective essentiels de leurs marchés.
- ▶ C'est dans ce contexte et avec cette ambition que nous avons à la fois développé et étendu l'activité liée au marché publicitaire et diversifié l'offre des séminaires.
- ▶ Notre indépendance et notre fiabilité reconnues, notre sens de l'intérêt général, notre connaissance des marchés, notre position « neutre » au carrefour de toutes les expertises du marché, notre propre expertise nous permettent aujourd'hui d'envisager de donner corps à une activité complémentaire : IREP Conseil.

POURQUOI irep CONSEIL ?

LABEL

- ▶ Une activité qui permet de répondre à des problématiques ad hoc de nature publicitaire, média ou marketing pointues mettant en jeu des compétences diverses issues du monde des annonceurs, des agences, des instituts d'études, des médias et de tous les acteurs de cet écosystème.
- ▶ I'REP Conseil, c'est la possibilité
 - ▶ De monter des dossiers sur mesure mono ou multi-pays,
 - ▶ De mettre en place des études BtoB ou BtoC,
 - ▶ De créer des formations sur mesure.

QU'EST-CE QU'irep CONSEIL ?

CONSULTING

- ▶ Besoin d'externaliser une compétence non disponible en interne.
- ▶ Besoin de conjuguer des expertises provenant de métiers différents.
- ▶ Besoin de formation dans les domaines de la communication, de la publicité, des médias, du marketing.
- ▶ Besoin de faire un « état de l'art » dans ces domaines.
- ▶ Besoin ponctuel d'un haut niveau d'expertise et/ou scientifique.

QUAND ET POUR_QUOI UTILISER

irepCONSEIL ?

ACTIVATION

- ▶ IREP Conseil s'appuie sur son Conseil Scientifique,
- ▶ Et recherche toutes les compétences permettant de répondre à la problématique posée.
- ▶ IREP Conseil coordonne et conjugue ensuite les parties en présence.
- ▶ IREP Conseil s'assure de l'adéquation des livrables aux objectifs.

SUR QUOI S'APPUIE L'**irep**CONSEIL ?

ACTIVATION

- ▶ La transparence demeure la règle.
- ▶ Lorsque des appels d'offres doivent être montés, le demandeur en suit tout ou partie des étapes, selon sa volonté.
- ▶ Les prestations externes ne font donc l'objet d'aucune majoration budgétaire.
- ▶ IREP Conseil facture de manière distincte les frais correspondant à sa prestation de conseil, coordination, formation ...

COMMENT FONCTIONNE irep_{CONSEIL} ?

ACTIVATION

- ▶ **Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (2011-2012)**
 - ▶ Mise en place d'un programme d'étude sur la perception de la publicité par les Français
 - ▶ Etablissement du brief pour les instituts,
 - ▶ Organisation des consultations des instituts et choix
 - ▶ Suivi de l'étude et de la restitution des résultats
- ▶ **Organisation d'une conférence pour l'UNIC à l'occasion de GRAPHITEC (2011)**
 - ▶ Elaboration des thèmes et recherche des intervenants
 - ▶ Création du programme et communication
 - ▶ Suivi de l'organisation de la conférence
- ▶ **Mission pour le Ministère de l'Economie – DGCIS (2013)**
 - ▶ Elaboration d'une présentation destinée à sensibiliser les PME au marketing et à la communication
- ▶ **Actualisation de l'étude ARPP (2014 – 2015)**
 - ▶ Force de proposition pour son évolution
 - ▶ Brief des instituts
 - ▶ Suivi des études et de la restitution des résultats

EXEMPLE DE MISSIONS RÉALISÉES PAR

irepCONSEIL

- ▶ Son expertise de plus de 55 ans en matière d'études et de recherches en publicité, communication et médias,
- ▶ Sa connaissance intime du marché publicitaire,
- ▶ La force de son réseau professionnel : 5 000 experts dans sa base de données,
- ▶ L'expertise de ses instances : Conseil d'Administration, Bureau directeur, Conseil Scientifique, Conseil Stratégique,
- ▶ Son expérience en termes de création et d'organisation de séminaires,
- ▶ Une base de données unique en termes d'études et de recherches et en termes de statistiques publicitaires.

SUR QUOI S'APPUIE irep CONSEIL ?

EXPERTISE

- ▶ Association professionnelle (loi 1901) créée en 1957,
- ▶ 90 membres (annonceurs, agences, régies publicitaires, instituts d'études, écoles & universités),
- ▶ 4 séminaires professionnels par an,
- ▶ La mesure du marché publicitaire en valeur nette (trimestrielle, semestrielle, annuelle),
- ▶ Une base de données de 1 500 présentations « études et recherches ».

- ▶ Tél. +33(0)1 45 63 71 73

- ▶ irep.infos@irep.asso.fr

- ▶ www.irep.asso.fr



L'IREP EN BREF